

Europe Solidaire Sans Frontières > Français > Moyen-Orient & Afrique du Nord > Algérie > Femme, patriarcat (Algérie) > **Algérie : Les femmes sont devenues plus visibles en dépit du retard des (...)**

Algérie : Les femmes sont devenues plus visibles en dépit du retard des pratiques sociales

samedi 22 mai 2010, par [SALHI Soumia](#) (Date de rédaction antérieure : 8 mars 2010).

Avant de commencer cette analyse du mouvement féministe algérien, je voudrais saluer la mémoire de Nabila et Katia, assassinées il y a quinze ans. Katia Bengana, lycéenne de 17 ans, assassinée le 28 octobre 1994 à Meftah, près d'Alger, pour avoir refusé de porter le hidjab et Nabila, architecte de 29 ans, assassinée le 15 février 1995 à Tizi Ouzou, parce qu'elle était la présidente de l'association féminine Tighri N'tmettouth, (le cri de la femme).

Sommaire

- [La révolte des femmes scolaires](#)
- [Des cercles aux collectifs](#)
- [Le reflux](#)
- [Contre la montée intégriste](#)
- [Face à l'hégémonie intégriste](#)
- [La problématique des travaille](#)

La présence des femmes dans l'Armée de Libération nationale, si minoritaire fut-elle, n'en a pas moins constitué une référence essentielle tout au long du combat des femmes algériennes pour leur émancipation. Alors que toutes les composantes du mouvement national exigeaient le respect du statut personnel traditionnel, cette présence a valorisé une symbolique de l'égalité des sexes et fourni aux mouvements des femmes depuis l'indépendance, un contingent de militantes aussi prestigieuses qu'intraitables sur le droit des femmes.

C'est parmi les moudjahidate que naquit la revendication d'une organisation propre aux femmes que le pouvoir a concédée, d'autant mieux qu'elle servait son image de pays progressiste à l'extérieur du pays. L'UNFA est créée, mais elle sera rapidement mise au pas. Elles ont été, malgré leurs limites, à l'origine d'un travail d'alphabétisation, de sensibilisation sur la contraception...

C'est autour de quelques-unes d'entre elles que s'organisaient les premières batailles, comme celle qui permit, en 1966, le rejet du premier projet de code de statut personnel inspiré de la charîa traditionnelle.

Elles seront aussi partie prenante de toutes les mobilisations, du printemps 1973 aux rassemblements de 1981, des coordinations de 90 aux actions les plus récentes.

La révolte des femmes scolarisées

La scolarisation massive des filles bouleverse la routine traditionnelle. Les familles traditionnelles encouragent l'instruction des filles. Des centaines de milliers de lycéennes et d'étudiantes circulent dans un espace public où leur présence contrevient aux règles non écrites de la société patriarcale rigoriste. Elles se heurtent à l'agressivité des passants, mais elles protestent contre le harcèlement sexuel dans les transports, elles imposent leur présence dans certains cafés, elles développent des solidarités autour de détresses personnelles.

a mixité était réelle dans la majorité des écoles, collèges, lycées et dans les universités. Des enseignantes universitaires se révoltent contre leur exclusion des attributions de logement de fonction et leur maintien dans des chambres d'étudiantes.

Au printemps 1973, un collectif étudiant rassemble une centaine de femmes à l'Université d'Alger contre un projet de code de la famille. En janvier 1981, un rassemblement de 900 femmes dans un amphithéâtre de l'Université d'Alger obtient le retrait de l'autorisation de sortie du territoire, par un père ou un mari. D'autres rassemblements et coordinations se succédèrent jusqu'en décembre de cette année-là. Parmi les scolarisées, l'heure était à la révolte, au rejet de l'enfermement, des traditions...

Le même phénomène est observé dans l'émigration, les jeunes femmes rejetant les mariages arrangés ou forcés et craignant une codification juridique qui aurait consacré l'oppression traditionnelle.

Des cercles aux collectifs

Une dizaine de cercles clandestins se constituent dans les principales villes en 1977, puis les activistes investissent des cadres officiels pour pouvoir agir publiquement. Le GTE (groupe de travail étudiant) de psychologie initie un ciné-club féminin à Alger, la section syndicale de sciences politiques organise un séminaire sur les droits des femmes, d'autres infiltrent une section de l'UNFA officielle... Des collectifs unitaires se constituent dans l'effervescence démocratique de 80 puis ce sont les rassemblements devant l'Assemblée nationale à l'automne 81, pour exiger le retrait du nouveau projet de code de la famille.

Les animatrices de ces protestations appartiennent à l'organisation communiste tolérée, le PAGS (Parti de l'avant-garde socialiste) et aux organisations clandestines de l'extrême-gauche trotskyste, principalement le GCR (Groupe communiste révolutionnaire) et l'OST (Organisation socialiste des travailleurs). Le soutien continu et déterminé des moudjahidate (anciennes de la guerre de libération), malgré leurs attaches politiques et parfois familiales avec les dirigeants du pays, a offert au mouvement un surcroît de légitimité et une protection précieuse.

Les divers noyaux constituaient un tissu commun, malgré les divergences politiques. Les revendications juridiques avancées par les moudjahidate (refus du tuteur, droit au travail, droit au divorce, mariage sans dot...) faisaient consensus.

Les lignes de partage étaient fluctuantes. Les trois tendances pouvaient s'opposer ou faire front selon :

- la position par rapport au code de la famille, amendements pour la mouvance du PAGS, abrogation pour la mouvance des trotskystes ;
- l'idée qu'au-delà des droits juridiques, il faut œuvrer à transformer les pratiques sociales et les

mentalités, alors que l'OST se limitait à l'abrogation du code de la famille ; (Ils mobilisaient dans la perspective de la constituante souveraine sous le slogan : « le peuple doit décider ».)

- le type d'action, travail de terrain, de proximité pour changer les pratiques sociales (mixité, pratique du sport, représentations des femmes dans les manuels scolaires, inégalité des salaires, discriminations professionnelles...) que partageaient les mouvances du PAGS et du GCR.

Le reflux

Après 82, le champ politique se ferme, c'est le reflux. Les collectifs féminins s'affaiblissent. Le code de la famille est adopté, l'été 84 sans réaction notable. Les noyaux militants survivent modestement. L'expérience du groupe Ahlam, qui organise des ciné-clubs féminins massifs et maintient un fonctionnement régulier, servira de modèle dans les années qui suivent. L'atelier ARFA, qui animera la revue *Présence de femmes*, est installé la même année.

Une année plus tard, l'Association pour l'égalité devant la loi entre les femmes et les hommes est proclamée.

Ces différents noyaux maintiennent la célébration du 8 mars qui rassemble encore des centaines de femmes.

Dans cette phase de reflux, deux phénomènes vont contribuer à former une nouvelle génération de militantes féministes : les ciné-clubs féminins et le mouvement syndical étudiant autonome.

Contre la montée intégriste

Au lendemain de la révolte populaire du 5 octobre 1988, le mouvement féministe s'engouffre dans l'ouverture politique. Les tentatives d'unifier les associations se heurtent à la volonté d'indépendance des familles politiques. L'association pour l'égalité devant la loi entre les hommes et les femmes, dite Egalité, l'association de défense et promotion des droits des femmes, dite Promotion et l'association pour l'émancipation de la femme dite Emancipation.

Les associations se créent plus massives qu'hier. L'association pour l'émancipation de la femme (AEF) rassemble près de 7000 femmes lors de la marche du 8 mars 1989 et essaime à travers une demi-douzaine de villes. Mais bientôt va se profiler une immense vague rétrograde qui submerge les quartiers populaires. La campagne contre « les femmes qui demandent quatre maris » et le discours misogyne sont l'essentiel du message du FIS. Et le mouvement se divise encore dans l'approche de cette adversité.

La floraison d'initiatives pour le droit des femmes se transforme bientôt en cadre de résistance contre l'intégrisme. En novembre 89, une rencontre nationale regroupe toutes les associations et débouche sur la mise en place d'une coordination régulière. En décembre un rassemblement de trois mille femmes provoque l'appel d'El Daâwa à faire marcher les femmes. 25 000 personnes au centre d'Alger qui effraient la capitale.

Les femmes ne baissent pas les bras. Le 8 mars 90, 2500 femmes sortent en manifestation, de l'Afrique, pour finir à 20 000 devant l'Assemblée nationale.

L'AEF est au cœur d'un processus d'alliances, le forum démocratique, qui tourne court.

Face à l'hégémonie intégriste

Le raz-de-marée du FIS aux élections locales du 12 juin 90 met fin à cette dynamique. Désormais surmédiatisées, les associations féminines ne regroupent plus autant de monde. L'arrêt des élections en janvier 92 divise les rangs entre celles qui rejoignent le CNSA contre le danger intégriste et celles qui prônent l'autonomie des partisans de la démocratie. A mesure que la décennie devient sanglante, les féministes d'hier se divisent entre les éradicateurs et les réconciliateurs. Il s'agit de s'opposer au diktat vestimentaire des intégristes, de dénoncer les viols collectifs et la terreur misogyne.

Les réconciliatrices s'expriment plutôt sur des thèmes démocratiques d'opposition, notamment à l'étranger. L'opposition au code de la famille, demeurant le trait d'union de toutes. Les ateliers sur le code de la famille, proposés par la ministre de la Solidarité nationale et de la Famille, M^{me} Mechernène, impliquent la plupart des associations présentes dans le pays et débouchent sur une démarche d'amendements. L'hésitation du gouvernement à affronter le conservatisme dominant, à la veille d'échéances électorales, conduit ces associations à mener campagne de façon autonome pour 22 amendements. D'autres, comme l'AEF, ont conservé la revendication d'abrogation sans se désintéresser des questions soulevées par les amendements.

Il était difficile dans ce contexte dramatique d'exprimer un discours féministe autonome. Ce fut l'ambition du rassemblement « Agir ensemble » qui regroupa, vers la fin des années 90, la plupart des associations présentes dans le pays dans leur diversité. Mais cette réaffirmation identitaire des militantes féministes ne constituait pas un cadre de rassemblement de masse. En 1999, l'examen du rapport Algérie dans le cadre de la CEDA West a été l'occasion de faire un bilan équilibré loin des schématismes.

La problématique des travailleuses

La scolarisation massive des filles, depuis l'indépendance, a produit l'entrée massive des femmes sur le marché du travail. Une femme sur trente travaillait en 1966, souvent avant le mariage ou après le divorce. Près d'une femme sur six travaille en 2009. Un juge sur trois, la moitié des personnels de l'éducation et de la santé et 40% de l'administration sont des femmes. Le code de la famille apparaît terriblement anachronique, alors que la Constitution et le reste de la législation proclament l'égalité. Cette irruption déstabilise la férule patriarcale radicalisée par la vague intégriste.

La proportion importante de femmes diplômées dans une société qui demeure patriarcale produit des effets pervers qu'on désigne pudiquement par la surqualification des femmes au poste occupé. La libéralisation de l'économie multiplie les contrats temporaires, et le travail au noir devient majoritaire. La CNFT-UGTA, commission nationale des femmes travailleuses de la centrale syndicale, multiplie les initiatives et les campagnes autour des questions centrales que sont désormais le harcèlement sexuel, le droit à la formation et à la promotion, la liberté d'accéder à la responsabilité politique, syndicale ou administrative et obtient la criminalisation du harcèlement sexuel par un amendement au code pénal.

En 2005, une série d'amendements au code de la famille reconnaissent l'apport économique de la femme et suppriment l'obéissance au mari. Mais son architecture demeure inégalitaire, malgré les quelques petits progrès pratiques sur le plan du mariage de la tutelle ou du divorce. Les femmes accèdent à de nouveaux métiers, à de nouvelles responsabilités et, en novembre 2009, un amendement constitutionnel impose une présence des femmes dans les institutions élues. Les femmes sont de plus en plus visibles et mêmes incontournables, mais les pratiques sociales sont

encore très en retard.

Des études sur la réalité des femmes, des campagnes contre la violence à l'égard des femmes sont menées par des associations, des collectifs et des institutions. CNFT, Réseau Wassila, FEC, SOS femmes en détresse, AEF, Ciddef, Crasc, Cread, Cneap ... Un demi-siècle après l'indépendance, la légitimité du mouvement des femmes pour leurs droits juridiques sociaux et politiques est immense. Mais le chemin qui reste à parcourir est lui aussi immense.

Salhi Soumia, militante féministe et syndicaliste

Abréviations :

AEF : Association pour l'émancipation de la femme

ARFA : Atelier de recherche sur les femmes algériennes _ UNFA : Union nationale des femmes algériennes

CIDDEF : Centre de documentation et d'information sur les droits des enfants et des femmes

CNEAP : Centre national d'études et d'analyses pour la planification

CNFT-UGTA : Commission nationale des femmes travailleuses de l'Union générale des travailleurs algériens

CRASC : Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle

CREAD : Centre de recherche en économie et développement

CNSA : Comité national de sauvegarde de l'Algérie

FIS : Front islamique du salut

GCR : Groupe communiste révolutionnaire

OST : Organisation socialiste des travailleurs

PAGS : Parti de l'avant-garde socialiste

P.-S.

* Paru sur le site du PST :

<http://membres.multimania.fr/pstdz/>